



Alternative Citoyenne Sud-Essonne



GRANDE MANIFESTATION

« NOUS NE SOMMES PAS DES VACHES À LAIT,
STOP AU DÉLIRE SUR LES DÉCHETS ! »

SAMEDI 16 OCTOBRE À 16H30

DEVANT LE SIÈGE DE LA CCVE
À BALLANCOURT-SUR-ESSONNE (91610)
(sur le parvis, à côté de la poste)

Non au doublement de la facture des ordures ménagères !

Non au ramassage des poubelles tous les 15 jours !

*Les élus de la CCVE doivent servir leurs concitoyens
et non pas décider contre leurs intérêts !*

VENEZ NOMBREUX !

Le 28 septembre, le conseil de la CCVE, sous la présidence de M. Patrick IMBERT, a adopté un nouveau règlement et de nouveaux tarifs pour les ordures ménagères :

- **les ordures ménagères** (bacs verts dans la plupart des communes) **ne seront plus ramassées qu'une fois tous les 15 jours** ;
- **les points d'apport volontaire « biflux »** (jaunes) **vont disparaître** ;
- **baisse de la qualité de service** notamment sur les déchets végétaux.

Et, comme si cela ne suffisait pas, le conseil communautaire a également validé une **grille tarifaire délirante avec des factures qui vont plus que doubler** dans certains cas :

- **+ 108 %** en comptant 12 levées par an pour chacun des deux bacs (120 litres) pour Auvernaux, Ballancourt, Baulne, Cerny, Chevannes, D'Huison-Longueville, Echarcon, Fontenay-le-Vicomte, la Ferté-Alais, Nainville-les-Roches, Orveau, Vayres-sur-Essonne et Vert-le-Petit ;
- **+ 106 %** dans le même cas de figure pour Itteville et Guigneville, **+ 97 %** pour Mennechy, et les hausses sont dans la même veine ailleurs.

Mais il y a encore plus fort :

- **trois communes sur 21 continueront à bénéficier d'une collecte par semaine des bacs verts** sur une partie de leur territoire alors que le tarif sera identique à celui des communes qui n'auront plus qu'une levée tous les 15 jours. **Est-ce aux citoyens des communes rurales de financer le maintien du service normal dans ces trois communes ?**
- **Même les ménages qui n'ont pas de carte de déchèterie vont payer dans leur facture le forfait de 100,80 € sans bénéficier du service.** Et ça ne s'arrête pas là : tout le monde financera dans ces 100,80 € le passage en déchèterie des détenteurs de carte qui auront déménagé hors du périmètre du SIREDOM !

Ces décisions, prises à une écrasante majorité des maires et des conseillers communautaires, vont à l'encontre des intérêts des citoyens de la CCVE, tout en leur faisant payer le prix d'une gestion déplorable des ordures ménagères dont ils ne sont pas responsables. Il est temps de dire « STOP » !

Si vous souhaitez participer, merci de respecter les gestes barrière !

